



BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR HET BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET ONDERWIJS, DE
NATIONALE WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE MIDDENSTAND
EN DE LANDBOUW

COMMISSION DE L'ECONOMIE, DE LA POLITIQUE
SCIENTIFIQUE, DE L'EDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES
NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

dinsdag

06-11-2001

10:00 uur

mardi

06-11-2001

10:00 heures

AGALEV-ECOLO	<i>Anders gaan leven / Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
CD&V	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
FN	<i>Front National</i>
PRL FDF MCC	<i>Parti Réformateur libéral – Front démocratique francophone-Mouvement des Citoyens pour le Changement</i>
PS	<i>Parti socialiste</i>
PSC	<i>Parti social-chrétien</i>
SP.A	<i>Socialistische Partij Anders</i>
VLAAMS BLOK	<i>Vlaams Blok</i>
VLD	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>
VU&ID	<i>Volksunie&ID21</i>

<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>		<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>	
DOC 50 0000/000	<i>Parlementair document van de 50e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>	DOC 50 0000/000	<i>Document parlementaire de la 50e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>
QRVA	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>	QRVA	<i>Questions et Réponses écrites</i>
CRIV	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (op wit papier, bevat ook de bijlagen)</i>	CRIV	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (sur papier blanc, avec les annexes)</i>
CRIV	<i>Voorlopige versie van het Integraal Verslag (op groen papier)</i>	CRIV	<i>Version Provisoire du Compte Rendu Intégral (sur papier vert)</i>
CRABV	<i>Beknopt Verslag (op blauw papier)</i>	CRABV	<i>Compte Rendu Analytique (sur papier bleu)</i>
PLEN	<i>Plenum (witte kaft)</i>	PLEN	<i>Séance plénière (couverture blanche)</i>
COM	<i>Commissievergadering (beige kaft)</i>	COM	<i>Réunion de commission (couverture beige)</i>

<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>
<i>Bestellingen :</i>	<i>Commandes :</i>
<i>Natieplein 2</i>	<i>Place de la Nation 2</i>
<i>1008 Brussel</i>	<i>1008 Bruxelles</i>
<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.deKamer.be</i>	<i>www.laChambre.be</i>
<i>e-mail : alg.zaken@deKamer.be</i>	<i>e-mail : aff.generales@laChambre.be</i>

INHOUD

Vraag van de heer Josy Arens aan de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken belast met Landbouw over "de schade die de spintkever veroorzaakt" (nr. 5511) <i>Sprekers: Josy Arens, Annemie Neyts, minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken</i>	1
Samengevoegde interpellaties van - de heer Josy Arens tot de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken belast met Landbouw over "de crisis in de veeteelt" (nr. 955) - de heer Philippe Collard tot de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken belast met Landbouw over "de crisis in de veeteelt" (nr. 960) <i>Sprekers: Josy Arens, Philippe Collard, Annemie Neyts, minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken</i>	3
<i>Moties</i>	11

SOMMAIRE

Question de M. Josy Arens à la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères chargée de l'Agriculture sur "les dégâts causés par les scolytes" (n° 5511) <i>Orateurs: Josy Arens, Annemie Neyts, ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères</i>	1
Interpellations jointes de - M. Josy Arens à la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères chargée de l'Agriculture sur "la crise dans l'élevage bovin" (n° 955) - M. Philippe Collard à la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères chargée de l'Agriculture sur "la crise dans l'élevage bovin" (n° 960) <i>Orateurs: Josy Arens, Philippe Collard, Annemie Neyts, ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères</i>	3
<i>Motions</i>	11

COMMISSIE VOOR HET
BEDRIJFSLEVEN, HET
WETENSCHAPSBELEID, HET
ONDERWIJS, DE NATIONALE
WETENSCHAPPELIJKE EN
CULTURELE INSTELLINGEN, DE
MIDDENSTAND EN DE
LANDBOUW

COMMISSION DE L'ECONOMIE,
DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE,
DE L'EDUCATION, DES
INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES
ET CULTURELLES NATIONALES,
DES CLASSES MOYENNES ET DE
L'AGRICULTURE

van

du

DINSDAG 06 NOVEMBER 2001

MARDI 06 NOVEMBRE 2001

10:00 uur

10:00 heures

De vergadering wordt geopend om 10.10 uur door de heer Jos Ansoms, voorzitter.
La séance est ouverte à 10.10 heures par M. Jos Ansoms, président.

01 Question de M. Josy Arens à la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères chargée de l'Agriculture sur "les dégâts causés par les scolytes" (n° 5511)

01 Vraag van de heer Josy Arens aan de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken belast met Landbouw over "de schade die de spintkever veroorzaakt" (nr. 5511)

01.01 Josy Arens (PSC): Monsieur le président, madame la ministre, les dégâts causés par les scolytes dans nos forêts communales sont vraiment très importants, ceci tant au niveau environnemental qu'au niveau économique puisque le bois est destiné à être commercialisé. Dans certaines régions d'ailleurs, près de 50% des bois sur pied sont atteints par l'épidémie.

01.01 Josy Arens (PSC): De spintkever richt heel wat schade aan in ons gemeentelijk bosbestand. Meer bepaald de beuken zijn zwaar getroffen. Dat heeft een zware weerslag op de gemeentelijke begroting. Het rampenfonds voor de landbouw zal wellicht steun moeten verlenen. Denkt u het rampenfonds tegemoet te laten komen ?

Les scolytes s'attaquent principalement aux hêtres fragilisés par les gels tardifs du printemps 2000. Dans nos communes propriétaires de bois et comptant bien entendu sur les recettes provenant de la vente de ces bois, l'impact financier de la maladie mettra rapidement en difficulté nos budgets.

L'ampleur de la catastrophe constitue un fait dommageable susceptible, j'en suis convaincu, de déclencher l'intervention du fonds des calamités agricoles. Dans les budgets communaux, les bois sont d'ailleurs repris et considérés comme produits agricoles. Face à cette situation, madame la ministre, envisagez-vous l'intervention de ce fonds des calamités? En effet, je le répète, les dommages proviennent des scolytes, organismes nuisibles ayant provoqué des destructions importantes aux arbres sur pied, autrement dit à la récolte forestière.

01.02 Annemie Neyts, ministre: Monsieur le président, chers collègues, en réponse à la question de M. Arens, je puis vous

01.02 Minister Annemie Neyts: De vergoeding voor door

communiquer que la réparation de certains dommages causés à des biens privés par des calamités naturelles est réglée par la loi du 12 juillet 1976 qui prévoit les modalités de l'intervention financière de l'Etat. Cette loi définit plus précisément quels sont les dommages et les biens indemnisables.

Deux types de calamités sont retenus: les calamités agricoles lorsque les dégâts touchent uniquement des biens agricoles et les calamités publiques lorsque d'autres types de biens privés sont concernés.

En ce qui concerne les faits dommageables retenus par l'article 2, § 61, 2° de la loi du 2 juillet 1976, il convient de noter que le législateur de l'époque a introduit, dans le cas des calamités agricoles, une notion supplémentaire à celle des phénomènes naturels retenus en tant que calamité publique et cela en retenant spécifiquement l'action massive et imprévisible d'organismes nuisibles, comme, dans le cas que vous évoquez, une attaque massive des scolytes.

Il semble même que cette circonstance supplémentaire soit limitée aux seules calamités agricoles. La précision est importante, comme vous le constaterez. Toutefois, le même alinéa précise que l'action massive et imprévisible d'organismes nuisibles doit avoir provoqué uniquement des destructions importantes et généralisées de terres de culture ou de récolte.

Le point b de l'article 3 rappelle par ailleurs qu'en cas de calamité agricole, seuls les dommages causés aux terres à destination agricole et horticole, aux cultures et aux récoltes peuvent donner lieu à une intervention financière. Ce n'est donc pas le cas des peuplements forestiers et le législateur n'a pas souhaité considérer comme indemnisables les terres à destination sylvicole et, partant, il n'a pas non plus souhaité voir l'indemnisation des dommages dans le cadre des calamités agricoles étendue aux productions des terres affectées à la sylviculture.

La loi du 12 juillet 1976 est fondée sur la solidarité nationale et concerne les intérêts essentiels de l'Etat. Elle est dès lors en principe d'ordre public. Je vous renvoie à un arrêt de la Cour de cassation du 1^{er} juin 1990 que vous trouverez dans la Pasicrisie 1°, 11018, n° 577/note.

La loi a un caractère exceptionnel et est de stricte interprétation. Je vous renvoie aux documents parlementaires: projet de loi Sénat, session 75-76, document 778/1 en date du 5 février 1976.

Dans un arrêt du 10 janvier 1992, le Conseil d'Etat a rappelé que, si le Roi dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour attribuer à un phénomène déterminé la qualification de calamité publique ou agricole, il ne lui permet pas de dénaturer la réalité des choses. Il est donc impossible d'étendre les concepts de culture ou de récolte à la gestion forestière de la hêtraie, laquelle ne pourrait être considérée comme étant un bien indemnisable qu'en cas de calamité publique et cela au titre de peuplement forestier.

En conséquence, le volet "calamité agricole", de la loi du 12 juillet 1976 relative à la réparation de certains dommages causés à des biens privés par des calamités naturelles, ne trouve pas à s'appliquer

natuurrampen veroorzaakte schade aan particuliere goederen wordt geregeld bij de wet van 12 juli 1976. In die wet wordt een onderscheid gemaakt tussen landbouwrampen en algemene rampen.

Overeenkomstig artikel 2, §61, 2° van voormelde wet moeten onder meer de natuurverschijnselen met uitzonderlijk karakter of van uitzonderlijke hevigheid of de massieve en onvoorzienbare werking van schadelijke organismen, en daarvan is inderdaad sprake in dit geval, tot de landbouwrampen gerekend worden. De wetgever beperkt dat evenwel tot de landbouw.

Artikel 3 herinnert eraan dat enkel de schade aan landbouwgronden en teelten in aanmerking komt voor een financiële tegemoetkoming. Grond waarop bosbouw wordt beoefend komt niet in aanmerking. De interpretatie van de wet is strict. Volgens de Raad van State kan de Koning de werkelijkheid niet ontkennen, hoewel hij over een discretionaire bevoegdheid inzake het definiëren van landbouwrampen beschikt.

De wet van 12 juli 1976 is dus niet van toepassing op de door de spintkever aan beukenbossen veroorzaakte schade. De wet op de openbare rampen kan dus evenmin worden toegepast.

De enige oplossing bestaat erin, de wet te wijzigen.

dans le cas présent qui concerne des dommages causés à la hêtraie par du scolyte. D'autre part, le type de dégâts dus à des attaques massives d'organismes nuisibles ne relève pas du volet "calamité publique".

En l'état actuel de la législation, il n'est pas possible de prévoir des indemnités parce que la circonstance spécifique qui vient d'être évoquée ne tombe ni sous les dispositions légales concernant les calamités agricoles, ni sous celles qui concernent les calamités publiques. La loi étant d'interprétation stricte, nous ne pouvons simplement l'étendre à d'autres cas. La seule chose à faire est de modifier la loi en question.

01.03 Josy Arens (PSC): Monsieur le président, madame la ministre, je vous remercie. Nous devons donc déposer des propositions de loi ou mieux encore, le gouvernement déposera, je l'espère, un projet de loi afin de modifier cette loi pour qu'elle puisse prendre en considération les dégâts importants causés par les scolytes à la forêt de notre pays.

01.03 Josy Arens (PSC): Ik hoop dat de regering een wetsontwerp indient om de door de spintkever veroorzaakte schade in aanmerking te nemen.

01.04 Annemie Neyts, ministre: Vous avez bien sûr toute liberté de prendre quelque initiative que vous jugez utile mais je rappelle aux députés que l'agriculture deviendra une compétence presque entièrement régionale à partir du 1^{er} janvier 2002. Je pense que le fédéral ne sera plus compétent pour ce qui concerne les calamités agricoles. Pour ce qui est des calamités publiques, c'est autre chose. Mais là, il vous appartient d'en juger.

01.04 Minister Annemie Neyts: Landbouw wordt vanaf 1 januari een gewestmaterie. Indien zich een landbouw-ramp voordoet, zal het federaal Parlement niet langer bevoegd zijn.

01.05 Josy Arens (PSC): Je remercie la ministre pour sa réponse.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

02 Interpellations jointes de

- **M. Josy Arens à la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères chargée de l'Agriculture sur "la crise dans l'élevage bovin" (n° 955)**

- **M. Philippe Collard à la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères chargée de l'Agriculture sur "la crise dans l'élevage bovin" (n° 960)**

02 Samengevoegde interpellaties van

- **de heer Josy Arens tot de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken belast met Landbouw over "de crisis in de veeteelt" (nr. 955)**

- **de heer Philippe Collard tot de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken belast met Landbouw over "de crisis in de veeteelt" (nr. 960)**

02.01 Josy Arens (PSC): Monsieur le président, madame la ministre, depuis plusieurs années, les éleveurs bovins vivent des crises successives liées au problème de la dioxine, de l'encéphalopathie spongiforme bovine ou de la fièvre aphteuse.

02.01 Josy Arens (PSC): De rundveehouders hebben al jaren te lijden onder opeenvolgende crisissen, de dalende vleesconsumptie en de prijsdalingen. Kortom, de markt doet het niet goed, en veel dieren worden langer op de boerderij gehouden. Een groot aantal landbouwbedrijven hebben hun betalingen gestaakt, en als de overheid niet snel ingrijpt, stevenen ze af op het faillissement. Volgens een

La consommation de viande bovine a régressé et la production n'a pas suivi le même mouvement, ce pour plusieurs raisons: d'une part, pour faire face aux engagements financiers, de nombreux producteurs ont dû accroître le nombre de bovins détenus dans l'exploitation et, d'autre part, il faut tenir compte de l'absence de contingentement permettant de limiter la production et donc de maintenir les prix à un certain niveau.

Le marché de la viande est extrêmement mauvais. La crise de

l'encéphalopathie spongiforme bovine a provoqué une baisse sensible de la demande sur le marché intérieur européen: en Belgique, -2%, en France, -15%, en Allemagne, -20%.

Les exportations vers les pays tiers sont inexistantes depuis le début de l'année. Deux conséquences à cette situation: un marché dépressif avec une baisse de prix de l'ordre à 15 à 20% depuis janvier, la rétention du bétail dans les fermes est importante suite aux prix dérisoires ou tout simplement à l'impossibilité de trouver des acquéreurs.

Aujourd'hui - les éleveurs l'ont fait suffisamment connaître - la situation de ces éleveurs bovins a atteint un niveau tel que de nombreuses exploitations agricoles, liées à l'élevage bovin, sont en cessation de paiement et sont inévitablement condamnées à la faillite. Si les pouvoirs publics ne prennent pas des mesures sérieuses et rapides, la sortie des prairies, qui aura lieu dans quelques jours, accentuera encore le climat dépressif régnant dans ce secteur.

La Fondation Roi Baudouin a réalisé, il y a quelques mois, une importante étude sur la pauvreté et la précarité dans le milieu agricole. L'un des grands intérêts de cette étude réside dans la mise en évidence des revenus très bas d'une partie significative des agriculteurs belges.

En Wallonie, près de 25% des ménages, liés à une exploitation agricole, ont un revenu inférieur à 400.000 francs belges par an.

Ces résultats sont issus des données de 1997 ou 1998, des recensements agricoles, des statistiques fiscales de l'Institut national de statistiques et des comptabilités agricoles du Centre d'économie agricole.

L'étude de la Fondation Roi Baudouin précise également qu'il y a différents types de pauvreté. Il y a tout d'abord les petites exploitations qu'elle considère comme non viables. Il s'agit, dit-elle, de pauvres détectés sur la base de la taille de l'exploitation à partir des revenus du travail qui résultent des livres comptables ou des déclarations fiscales. Il s'agit dans ce cas de revenus bas en permanence de petites entreprises exploitées malheureusement à titre principal ou de la combinaison d'une petite pension et d'un revenu de l'exploitation encore plus bas. Il y a ensuite les exploitations en expansion. C'est pour elles que la situation est la plus grave puisqu'un certain nombre de jeunes agriculteurs sont obligés d'investir pour atteindre la rentabilité nécessaire. Cela signifie souvent qu'ils doivent contracter des emprunts considérables et se priver de beaucoup de choses, ce qui influence le budget familial et la qualité de vie. Viennent ensuite les exploitations en difficulté. C'est la pauvreté la plus dramatique. L'exploitation perd son équilibre financier à cause d'un effondrement des prix ou de mauvaises récoltes et se retrouve dans le rouge avec tout ce que cela implique (retards de paiement aux fournisseurs, à la sécurité sociale, aux banques). Ce type d'agriculteurs sera encore plus nombreux dans les années à venir suite à l'évolution trop rapide de notre agriculture.

Les chiffres de cette étude ne sont pas encore influencés par les crises que connaît actuellement l'agriculture. Il faut savoir également que la situation de précarité et de pauvreté évolue constamment sous

omvangrijke studie van het Koning Boudewijnfonds over armoede en bestaansonzekerheid bij de landbouwers moet nagenoeg 25% van de Waalse gezinnen die leven van het landbouwbedrijf, het stellen met een inkomen van minder dan 400.000 BEF.

De studie onderscheidt diverse vormen van armoede: de kleine niet-leefbare landbouwbedrijven, de expanderende landbouwbedrijven waarvan de eigenaars veel geld hebben moeten lenen en de landbouwbedrijven in moeilijkheden.

De studie houdt geen rekening met de cijfers van de jongste crisissen. Verwacht kan worden dat de crisissituatie zal aanhouden; alle bevoegdheidsniveaus zullen hun verantwoordelijkheid op zich moeten nemen. Wat zal de federale regering ondernemen?

Zal u haar een tijdelijke tenlasteneming van de sociale bijdragen voorstellen? Heeft u de nodige demarches gedaan om de instemming van de Europese autoriteiten te verkrijgen om de tegemoetkoming voor vernietigingen tot na 31 december 2001 te verlengen?

Wanneer zal het bedrag van 1,2 miljard in het kader van de BSE-crisis worden gestort? Heeft de Europese Unie daarmee ingestemd?

les coups de butoir des crises successives qui, au départ, étaient conjoncturelles et qui deviennent structurelles.

Vu le caractère spécifique de l'agriculture et la situation de crise actuelle, nous pouvons conclure en signalant que la situation de crise à laquelle les petits agriculteurs sont confrontés ou à laquelle les jeunes agriculteurs dynamiques peuvent être confrontés perdurera pendant des années.

Face à cette situation, chaque niveau de pouvoir, y compris le fédéral en matière de santé animale et de santé publique, devra assumer pleinement ses responsabilités pour rester maître de la production de nos biens alimentaires.

Mes questions, madame la ministre, sont les suivantes:

1. Que compte faire le gouvernement fédéral d'ici le 31 décembre, face à la situation désastreuse vécue par les agricultrices et les agriculteurs, en particulier les éleveurs bovins ne vivant que de cette spéculation?
2. Comptez-vous proposer au gouvernement fédéral une prise en charge temporaire des cotisations sociales, permettant ainsi de soulager quelque peu les finances des exploitations susvisées?
3. L'aide à l'intervention destruction doit bénéficier d'un accord européen pour être prorogée au-delà du 31 décembre 2001. Avez-vous effectué les différentes démarches en vue de l'obtention de cet accord? A quel stade en êtes-vous?
4. Quand la somme de 1, 2 milliard promise dans le cadre de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine sera-t-elle versée aux éleveurs? La Commission européenne, d'après mes dernières informations, aurait encore reporté de 8 jours l'examen du dossier, ce qui me surprend beaucoup. Peut-être m'annoncerez-vous d'autres nouvelles.

Je souhaite savoir où en sont ces différents éléments pour pouvoir faire face à la crise que rencontrent les éleveurs bovins. Voilà, monsieur le président, madame la ministre, les différentes questions que je souhaitais poser.

02.02 Philippe Collard (PRL FDF MCC): Monsieur le président, madame la ministre, mon interpellation traitant du même sujet que celle de notre collègue, M. Arens, je tenterai d'éviter les redites et de mettre en avant des éléments qui montrent à quel point l'ampleur du désastre dans le monde agricole, plus particulièrement dans l'élevage bovin, est importante.

Au préalable, je voudrais aborder un aspect concret, qui vient d'être évoqué par M. Arens et qui me semble important. Vous n'êtes pas sans savoir, madame la ministre, que les agriculteurs attendent toujours la deuxième tranche des indemnités promises dans le cadre de la crise ESB: 1, 2 milliard a été versé aux éleveurs bovins, à la fin juillet, tout juste après la foire de Libramont, le solde étant promis pour fin septembre/début octobre.

Je sais que la liquidation de cette deuxième tranche nécessite un calcul plus complexe que pour la première au niveau de la répartition, mais pouvez-vous, malgré tout, évaluer pour les agriculteurs qui sont en attente de cette indemnité la période au cours de laquelle elle pourra être versée?

02.02 Philippe Collard (PRL FDF MCC): De landbouwers wachten nog altijd op de uitbetaling van de tweede tranche van de vergoedingen die naar aanleiding van de BSE-crisis werden beloofd. Wanneer zullen die bedragen worden gestort? Die steunmaatregelen zullen echter niet volstaan om de sector uit de rampzalige situatie te halen. De prijzen van het Belgisch witblauwras zijn fors gedaald. Om en bij de 11.000 Waalse veetelers kampen met grote moeilijkheden.

Ons klimaat maakt geen diversifiëring van de productie mogelijk.

Quoi qu'il en soit, ces aides ne suffiront pas à sortir la production bovine belge du gouffre dans lequel elle s'enlise peu à peu. La fièvre aphteuse, triste cadeau de nos voisins d'Outre-Manche, a engendré durant plusieurs mois une paralysie de nos marchés bovins. A la réouverture de ceux-ci fin mai, alors que nous n'avions connu aucun cas sur notre territoire, nous pouvions espérer un retour à la normale au niveau de la commercialisation. Il n'en est hélas rien.

En effet, après un léger sursaut au mois de juin, les cours de notre blanc-bleu belge n'ont cessé de s'effondrer pour atteindre des seuils catastrophiques. On parle de chutes de prix de 20 à 50% selon les différentes catégories. La moitié des bêtes présentées au marché ne trouvent même pas acquéreurs, malgré ces prix insoutenables. En cause vraisemblablement la perte de nos marchés extérieurs à l'exportation et la renationalisation de la politique agricole chez la plupart de nos pays voisins: la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, qui étaient nos clients les plus importants.

Onze mille éleveurs bovins wallons, presque autant que le personnel de la Sabena, sont dans une situation plus que précaire, avec une impossibilité totale de faire face financièrement à leurs charges. Cette situation est d'autant plus grave en province de Luxembourg, qui est le fleuron de l'élevage bovin, plus particulièrement du blanc-bleu belge, que les conditions climatiques ne permettent pas chez nous une diversification importante de la production.

On évoque souvent un problème de surproduction. On peut simplement dire à ce sujet qu'en octobre 2000, avant l'éclatement de la crise ESB, les quantités à l'intervention étaient nulles. Les éleveurs acceptent néanmoins de réduire leur production, mais attirent l'attention sur le fait que les revenus moyens par unité de travail en 1998-1999, de l'ordre de 871.000 francs, étaient déjà de 28,9% inférieurs aux revenus comparables, qui étaient de 1,205 million.

Or, le capital nécessaire à la mise en œuvre de la production augmente continuellement, notamment à la suite de la mise en œuvre des directives sur le bien-être des animaux, la traçabilité des viandes et la gestion des effluents d'élevage.

L'endettement moyen des exploitations wallonnes est aujourd'hui de près de 5 millions. Vous comprendrez que cette réduction de production ne peut engendrer une diminution des rentrées financières dans les exploitations et doit s'accompagner de mesures urgentes de soutien au marché.

Dans ce contexte morose que nous venons de vous décrire, je souhaiterais vous interpeller et vous poser quelques questions.

1. Le gouvernement envisage-t-il de mettre en place une politique volontariste pour aider nos exportateurs à reconquérir les marchés perdus?

2. Des démarches sont-elles déjà engagées auprès de la Commission européenne pour prolonger le régime du rachat "destruction"?

3. Profitera-t-on de la présidence belge pour mettre fin aux mesures

De veetelers zijn bereid hun productie terug te schroeven, maar worden met groeiende uitgaven geconfronteerd.

De gemiddelde schuldenlast zou vijf miljoen frank bedragen.

Zal de regering een voluntaristisch beleid voeren teneinde het verloren marktaandeel terug te winnen ? Werd er bij de Europese Commissie aangedrongen op een verlenging van de opkoopvernietigingsregeling ? Zal het Belgische voorzitterschap maatregelen treffen tegen het protectionisme van onze burens ? Hangen landen die het GLB opnieuw zouden willen nationaliseren, strafmaatregelen boven het hoofd ? Zal het Belgische voorzitterschap alles in het werk stellen om onze producenten te beschermen tegen de gevolgen van de uitbreiding ?

protectionnistes mises en place par nos voisins?

4. Pouvons-nous envisager la mise en place de pénalités, par exemple la réduction du quota national des primes, à l'égard des pays qui s'orientent vers une renationalisation de la PAC?

5. Pouvons-nous également espérer que, sous cette présidence, toutes les initiatives seront prises pour sécuriser nos producteurs dans le cadre du futur élargissement? En effet, les mêmes standards phytosanitaires doivent être imposés aux producteurs des pays candidats si nous voulons éviter des distorsions de concurrence et, in fine, la ruine de notre agriculture?

02.03 Annemie Neyts, ministre: Monsieur le président, avant de répondre aux questions de M. Arens et ensuite de M. Collard, je souhaiterais faire quelques observations préliminaires.

S'il est normal pour nous de nous préoccuper essentiellement de la situation des éleveurs bovins belges, il faut toutefois que j'attire votre attention sur le fait que la crise ne se limite pas au secteur de l'élevage bovin en Belgique mais qu'elle est généralisée et aiguë au sein de tous les Etats membres de l'Union européenne. C'est une piètre consolation mais cette situation a pour conséquence que le sujet est systématiquement abordé lors de tous les Conseils "Agriculture".

Je tiens également à faire remarquer que la chute de la consommation sur le marché intérieur est moins importante que celle enregistrée tant en France qu'aux Pays-Bas et en Allemagne.

J'ajoute que le commissaire Fischler et ses services sont conscients de la situation et la suivent d'extrêmement près.

Une partie considérable de la baisse des prix de la viande bovine à laquelle nous sommes confrontés fait partie des mesures de réforme telles qu'elles avaient été décidées et qu'elles sont d'application dans le cadre de l'Agenda 2000. Concrètement, au 1^{er} juillet 2001, une baisse des prix de 13,6% par rapport au niveau de prix de 1999 a été introduite, diminution qui a été compensée par une aide directe aux revenus des producteurs.

Depuis le début de la crise, il y a pratiquement un an jour pour jour, le gouvernement fédéral n'est pas resté inactif. A cet égard, je tiens à rappeler rapidement les mesures qui ont été prises, à savoir:

- la prise en charge par les pouvoirs publics fédéraux pour l'ensemble de l'année 2001 des coûts liés à l'obligation d'utilisation de tests rapides;
- l'accord avec les gouvernements régionaux sur la prise en charge des coûts d'élimination des déchets animaux;
- la décision d'octroyer aux producteurs spécialisés, avec un accent particulier pour les détenteurs de vaches allaitantes, une aide exceptionnelle de soutien des revenus à concurrence d'un montant global de 2,4 milliards de francs belges.

Pour ce qui est de la question qui m'a été posée concernant les possibilités de prise en charge temporaire des cotisations sociales, il se fait que ceci ne relève plus de mes compétences, mais bien de celles de mon collègue chargé des Classes moyennes, M. Daems qui

02.03 Minister Annemie Neyts: Laat ik allereerst onderstrepen dat de crisis algemeen is in Europa. De kwestie wordt op elke Europese Landbouwradaan de orde gesteld. De daling van de consumptie is trouwens minder uitgesproken in België dan in onze buurlanden. De prijsdaling is voor een groot deel toe te schrijven aan de maatregelen in het kader van Agenda 2000, en wordt gecompenseerd door directe steun. Het voorbije jaar heeft de regering al tig maatregelen genomen om de landbouwsector te steunen. Wat uw vraag over de sociale lasten betreft, verwijs ik u door naar de bevoegde minister, dat is minister Daems, maar die heeft nu waarschijnlijk wel wat anders aan zijn hoofd.

Er bestaan mechanismen om de betalingen uit te stellen. De opkoop-vernietigingsregeling is een uitzonderlijke maatregel. Tijdens de laatste Ministerraad van oktober drong België er op aan dat deze maatregel in 2002 van kracht zou blijven.

Over de toekenning van 1,2 miljard steun zal het College van Commissarissen op 7 november een beslissing nemen. Wij hopen op een positieve beslissing. De storting kan pas worden uitgevoerd nadat de commissie die beslissing officieel aan mijn departement kenbaar heeft gemaakt.

De Belgische regering mag geen directe steun leveren. De

– je le crains – a d'autres soucis en ce moment. Je vous signale cependant qu'il existe des mécanismes de report du paiement des cotisations sociales dues par les travailleurs indépendants.

Le règlement de rachat actuel pour les bovins abattus de plus de trente mois est une mesure extraordinaire qui a été prise par la Commission européenne pour faire face à la crise qui règne sur le marché de la viande bovine. La décision de prolongation de cette mesure au-delà du 31 décembre 2001 relève dès lors de la compétence exclusive de la Commission. Toutefois, lors du dernier Conseil des ministres, qui a eu lieu le 23 octobre, la Belgique, comme d'ailleurs un certain nombre d'autres Etats membres, a insisté pour que la Commission continue à suivre de très près la situation du secteur de la viande bovine et pour que la mesure précitée puisse rester en vigueur l'année prochaine, c'est-à-dire en 2002.

La proposition introduite par les autorités belges en ce qui concerne les modalités d'octroi de la deuxième tranche d'aides de 1,2 milliard de francs belges a été discutée avec les services de la Commission. L'adoption formelle devrait intervenir lors de la réunion du 7 novembre du collège des commissaires. Le département de l'Agriculture a tout mis en œuvre pour que le versement aux éleveurs de la majeure partie de cette somme intervienne dans les jours qui suivront la notification de cette adoption formelle. Cela démontre bien que les discussions avec la Commission se déroulent de manière telle que nous espérons que la décision sera positive.

Je dois vous rappeler que dans le cadre des règles en vigueur dans l'Union européenne, le gouvernement belge – comme les autres gouvernements nationaux – n'est pas autorisé à octroyer des aides directes pour permettre aux exportateurs belges de viande bovine de conquérir ou de reconquérir des parts de marché à l'exportation. Ces aides seraient considérées comme source de distorsion de concurrence et donc déclarées incompatibles avec le marché commun.

Ainsi que je l'ai indiqué, le repli des exportations est un phénomène auquel se voit confrontée non seulement la Belgique, mais aussi toute l'Union européenne. Il est une conséquence de la baisse de la demande et/ou de restrictions vétérinaires et sanitaires par rapport aux bovins européens et à la viande bovine de la part d'un certain nombre de pays tiers. Tant la Commission européenne que les services compétents belges redoublent d'efforts afin de rendre les diverses mesures prises pour garantir la sûreté alimentaire claires pour tout le monde. En outre, nous n'arrêterons pas de plaider pour que tous les instruments existants en matière d'exportations soient pleinement utilisés.

Finalement, en ce qui concerne l'aspect de la promotion, vous n'ignorez sans doute pas qu'il relève de la compétence des gouvernements régionaux.

Quant au règlement de rachat actuel, j'ai abordé ce point dans le cadre des réponses apportées aux questions de M. Arens.

Votre question suivante concernait les aspects de "renationalisation" éventuelle des politiques agricoles ou de certains de leurs aspects, et plus précisément des mesures prises pour faire face à l'extension de

verminderde uitvoer treft de hele EU. De Commissie en de regering werken aan de herlancering van de export, onder andere via tests die de hoge kwaliteit van het vlees waarborgen.

België pleitte voor de harmonisatie van de maatregelen tegen BSE en de financiering van de tests. Wij zullen er ook op toezien dat geen enkele lidstaat binnen zijn grondgebied zijn eigen nationale productie promoot.

In het kader van de toekomstige uitbreiding zijn veterinaire en fytosanitaire aangelegenheden van primordiaal belang. Het Belgisch voorzitterschap legt zich toe op hun onderzoek en meer bepaald op het onderzoek inzake het overnemen van het communautair acquis. Er zal terzake geen enkele zwakheid worden geduld. De uitvoering en controle moeten concreet gestalte krijgen.

l'ESB. La Belgique a été parmi les pays membres qui ont insisté pour la plus grande harmonie possible des mesures à l'encontre de cette maladie. La prise en charge ou non par les pouvoirs publics des différents coûts additionnels liés à l'ESB – qu'il s'agisse du remboursement ou de la prise en charge du prix des tests rapides, le coût de l'élimination des déchets animaux, la destruction des farines animales – peut évidemment modifier de façon non négligeable les conditions de concurrence entre producteurs dans les différents Etats membres.

Une autre forme de distorsion de concurrence est le fait d'encourager, parfois très ouvertement, les consommateurs à acheter "national". C'est incompatible avec l'idée même du marché unique. Les autorités belges continueront à intervenir systématiquement auprès des autorités compétentes et, en premier lieu, auprès de la Commission, gardienne du traité, pour éviter le développement de telles attitudes.

Le traité de la Communauté européenne prévoit les mesures à prendre en cas d'infraction de la part d'un Etat membre aux règles du marché commun. Dès lors, je ne pense pas qu'il serait opportun d'instaurer un mécanisme particulier de sanctions.

Quant aux questions vétérinaires et phytosanitaires, surtout dans la perspective de l'élargissement, il est évident que ces questions constituent un des dossiers clés. C'est d'ailleurs une sous-section du chapitre Agriculture, dans le cadre des négociations pour l'adhésion, chapitre qui a été ouvert sous notre présidence. Pour le moment, et sur la base des travaux de la Commission sur les projets de position commune, la présidence belge s'attache, conformément au document de stratégie de novembre 2000, à l'examen de ces questions vétérinaires, phytosanitaires et de sécurité alimentaire. Dans le contexte actuel et après les crises successives, d'abord l'ESB, ensuite la fièvre aphteuse à laquelle nos bétails ont presque miraculeusement échappé, les questions relatives à la reprise de l'acquis communautaire revêtent une importance cruciale.

Je vais être très claire. Les préoccupations qui sont les nôtres et celles de nos concitoyens en matière de sécurité alimentaire ont atteint un tel niveau qu'aucune faiblesse ne pourra être tolérée dans la reprise de l'acquis communautaire. Cette reprise de toutes les réglementations concernant les aspects vétérinaires et phytosanitaires ne peut pas se limiter uniquement à la transposition du droit communautaire dans les systèmes juridiques nationaux, mais doit aller jusqu'à la mise en œuvre concrète de ces dispositions et leur contrôle. Le défi est considérable pour les pays candidats. Ce serait, à mon sens, le meilleur signal à donner à la population de l'Union européenne en général et aux agriculteurs en particulier de continuer comme nous le faisons à insister sur une transposition correcte, sur le respect strict et la mise en œuvre complète de toutes ces mesures.

02.04 **Josy Arens** (PSC): Monsieur le président, je remercie Mme la ministre pour ses réponses. Je reprends mes questions dans l'ordre.

02.04 **Josy Arens** (PSC): U antwoordt mij dat de regering niet voor de sociale bijdragen zal instaan.

Madame la ministre, si j'ai bien compris, vous ne comptez pas proposer au gouvernement fédéral une prise en charge temporaire des cotisations sociales.

02.05 **Annemie Neyts**, ministre: Ce domaine ne fait pas partie de

mes compétences.

02.06 Josy Arens (PSC): Vous pourriez pourtant le faire puisque vous avez l'agriculture dans vos compétences. Etant donné les réelles difficultés du secteur, ce serait un minimum, me semble-t-il, que le ministre de l'Agriculture en fasse la proposition au gouvernement.

L'aide à l'intervention/destruction doit bénéficier d'un accord européen pour être prorogée au-delà du 31 décembre 2001. Votre réponse me semble très évasive. Avons-nous l'accord oui ou non? Je rappelle que le 31 décembre est tout proche.

02.07 Annemie Neyts, ministre: Ma réponse n'a pas été évasive. Elle ne vous satisfait pas, c'est autre chose. Je vous ai indiqué que, dès le mois de juillet déjà lors du Conseil agricole comme lors du Conseil qui a eu lieu le 23 octobre, la Belgique exerçant la présidence ainsi qu'un certain nombre d'Etats membres dont la France, le Luxembourg, la Grande-Bretagne et certains autres, ont insisté auprès de la Commission pour qu'elle envisage la prorogation de la mesure. Nous n'avons pas encore la réponse de la Commission mais je puis vous garantir que nous y reviendrons lors du Conseil agricole de la fin du mois de novembre.

02.08 Josy Arens (PSC): C'est une mesure importante et nous pouvons espérer l'obtenir dans les délais voulus.

En ce qui concerne le milliard deux cents millions promis dans le cadre de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine, d'après des informations obtenues très récemment, la discussion aurait été reportée la semaine dernière à ces prochains jours. Mais vous venez bien de dire que cette somme ne sera versée aux producteurs qu'après la notification et que cette notification prendra encore un certain temps.

Madame la ministre, pouvons-nous annoncer que la décision sera prise demain?

02.09 Annemie Neyts, ministre: J'ai annoncé que demain, nous aurons de bonnes raisons d'espérer que cette décision sera positive. Il serait tout de même sage de l'attendre.

02.10 Josy Arens (PSC): La notification parviendra à votre ministère dans combien de temps? En effet, ce qui est important pour les éleveurs, c'est de savoir quand ils vont toucher le montant promis.

02.11 Annemie Neyts, ministre: C'est une question d'heures ou de quelques jours, pas plus.

02.12 Philippe Collard (PRL FDF MCC): Madame la ministre, contrairement à ce que pense M. Arens, vous m'avez apporté des réponses satisfaisantes qui montrent la volonté du gouvernement de mener une politique responsable au niveau européen. Les nouvelles sont encourageantes en ce qui concerne les attentes des agriculteurs.

J'ai pris bonne note de l'option que vous avez prise au sein de l'Europe de demander une prolongation de l'opération "rachat-

02.06 Josy Arens (PSC): De heer Daems is inderdaad bevoegd maar u kan vragen dat de maatregel zou worden toegepast. Voorts hopen wij dat de tegemoetkoming voor vernietiging na 31 december 2001 wordt behouden. De vervaldatum is nabij en het is tijd om een beslissing te nemen.

02.07 Minister Annemie Neyts: Verscheidene staten hebben de Commissie gevraagd de maatregel te verlengen. Wij wachten op een antwoord.

02.08 Josy Arens (PSC): Wat de 1,2 miljard voor de BSE-problematiek betreft, zou de bespreking uitgesteld worden en zal de betaling pas na betekening gebeuren. Werd die beslissing wel degelijk genomen?

02.09 Minister Annemie Neyts: We hebben goede redenen om te hopen dat het antwoord positief zal zijn. Dat is al wat ik kan zeggen.

02.10 Josy Arens (PSC): Hoe lang zal de betekening duren?

02.11 Minister Annemie Neyts: Hoogstens enkele uren of dagen.

02.12 Philippe Collard (PRL FDF MCC): U heeft mij een begin van een bevredigend antwoord gegeven. Ik neem er nota van dat u de tegemoetkoming bij-vernietiging wil voortzetten. De regering heeft sedert haar aantreden dit probleem heel goed

destruction". Effectivement, en termes de compétence, vous pouvez difficilement faire autre chose.

aangepakt. Ik ben dan ook tevreden maar ik zal waakzaam blijven.

J'ai pris également acte des délais assez rapprochés de la liquidation de la deuxième tranche. C'est tout à fait dans le cadre de ce qui avait été promis aux agriculteurs.

Je pense aussi, madame la ministre, que vous avez bien fait de rappeler que depuis le début de la crise en novembre 1999, le gouvernement a bien appréhendé les faits et a pris en charge toute une série de coûts imposés par la Commission européenne, qu'il s'agisse des tests de dépistage, des coûts d'élimination des déchets ou de l'intervention dans l'opération "rachat-destruction".

Je continuerai à être attentif à la suite des événements, en tout cas jusqu'au 31 décembre et je vous remercie de votre action en la matière.

Moties

Motions

Tot besluit van deze bespreking werden volgende moties ingediend.
En conclusion de cette discussion les motions suivantes ont été déposées.

Een motie van aanbeveling werd ingediend door de heer Josy Arens en luidt als volgt:

"De Kamer,

gehoord de interpellaties van de heren Josy Arens en Philippe Collard

en het antwoord van de minister toegevoegd aan de minister van Buitenlandse Zaken, belast met Landbouw,

vraagt de regering

- met de Europese Commissie te onderhandelen opdat deze zo snel mogelijk met het storten aan de veeboeren van de beloofde 1,2 miljard zou instemmen;
- de sociale bijdragen van de rundveeboeren die het slachtoffer werden van de opeenvolgende crisissen (BSE, dioxine, mond- en klauwzeer) ten laste te nemen;
- met Europa te onderhandelen teneinde de interventiesteun-vernietiging na 31 december 2001 te verlengen;
- een schadeloosstellings- of compensatiebeleid te ontwikkelen dat de mogelijkheid biedt de verscheidene ziekten die de veestapel treffen, doeltreffend te bestrijden."

Une motion de recommandation a été déposée par M. Josy Arens et est libellée comme suit:

"La Chambre,

ayant entendu les interpellations de MM. Josy Arens et Philippe Collard

et la réponse de la ministre adjointe au ministre des Affaires étrangères, chargée de l'Agriculture,

demande au gouvernement,

- de négocier avec la Commission Européenne afin d'obtenir dans les plus brefs délais son accord pour le versement aux éleveurs du 1,2 milliard promis;
- de prendre en charge les cotisations sociales des éleveurs bovins victimes des crises successives (ESB, dioxine, fièvre aphteuse);
- de négocier un accord avec l'Europe pour proroger, au-delà du 31 décembre 2001, l'aide à l'intervention-destruction;
- de développer une politique d'indemnité ou de compensation permettant de lutter efficacement contre les différentes maladies du bétail."

Een eenvoudige motie werd ingediend door de heren Philippe Collard en Georges Lenssen en mevrouw Muriel Gerken.

Une motion pure et simple a été déposée par MM. Philippe Collard et Georges Lenssen et Mme Muriel Gerken.

Over de moties zal later worden gestemd. De bespreking is gesloten.
Le vote sur les motions aura lieu ultérieurement. La discussion est close.

*La réunion publique de commission est levée à 10.58 heures.
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 10.58 uur.*